



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Palement des pensions

Question écrite n° 35794

Texte de la question

M Jean-Paul Fuchs attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la mensualisation du paiement des pensions des fonctionnaires retraites. Le Gouvernement vient de réaliser un effort non négligeable pour la généralisation du paiement des pensions des fonctionnaires retraites, opération qui a duré près de dix ans. Il lui demande de bien vouloir publier les quotas des retraites ainsi rémunérés, année par année, depuis que la décision de réaliser cette opération est intervenue il y a une dizaine d'années.

Texte de la réponse

Reponse. - Les quotas des pensions payées mensuellement par rapport à l'ensemble des pensions de la métropole et des départements d'outre-mer sont donnés dans la liste ci-dessous, d'après les chiffres au 31 décembre de chaque année, incluant à la fois le résultat des opérations de mensualisation et les variations de l'effectif des pensionnés : 1975 : 3,65 p 100 ; 1976 : 9,47 p 100 ; 1977 : 13,64 p 100 ; 1978 : 24,11 p 100 ; 1979 : 33,63 p 100 ; 1980 : 46,40 p 100 ; 1981 : 52,5 p 100 ; 1982 : 62,91 p 100 ; 1983 : 63,31 p 100 ; 1984 : 63,36 p 100 ; 1985 : 65,96 p 100 ; 1986 : 68,52 p 100 ; 1987 : 100 p 100.

Données clés

Auteur : [M. Fuchs Jean-Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35794

Rubrique : Retraites: fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1988, page 304

Réponse publiée le : 4 avril 1988, page 1429